



Séparation : problème de la maison

Par **Dumont_old**, le **22/11/2007** à **21:08**

ma soeur se sépare de son conjoint qui, au départ lui précise à maintes reprises qu'il lui laisse la maison et aujourd'hui, il lui réclame sa part (50% par tête).

Sachant que jusqu'à présent, ma soeur assume, à elle seule, toutes les dépenses relative à la maison depuis 4 ans ; en effet, il n'a déboursé aucun centime ; est-elle en droit de refuser de lui donner la moitié qu'il demande et à quels droits peut-elle prétendre ?

Il veut une réponse rapide de sa part, sinon, il menace de vendre la maison sans son accord. A-t-il réellement le droit puisqu'ils sont à 50/50.

Je vous remercie de bien vouloir traiter ma demande et de me tenir informée dès que possible.

Cordialement. A. Dumont

Par **Upsilon**, le **22/11/2007** à **21:34**

Bonsoir !

Il va nous falloir plus de précisions...

Etait-ils mariés ? Si oui sous quel régime ?

Comment on ils acquis la maison ?

Par **Dumont_old**, le **23/11/2007** à **13:34**

Ils ne sont pas mariés.

Ils ont emprunté sur 25 ans dont 4 ans de cotisations en cours.

Par **Dumont_old**, le **28/11/2007** à **10:09**

N'ayant pas de réponse de votre part, je vous demande de bien vouloir me donner quelques informations concernant les droits et devoirs que ma soeur a face à cette séparation (hors mariage) quant à leur habitation en prêt depuis 4 ans sur une durée de 25 ans dont elle assume, à elle seule, les frais depuis lors.

Merci de me faire signe.

Cordialement.

A. Dumont

dumontstephane99@neuf.fr

06.87.24.68.76